

TRAIT D'UNION

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 AOUT 2011

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Le Président indique que les cotisations 2009-2010 ont été encaissées au début de l'exercice 2010-2011 et que l'appel des cotisations pour cet exercice sera effectué avant la fin de l'année 2011. Toutefois, afin de ne pas fausser la situation financière de l'association une estimation a été comptabilisée.

Au cours de la saison, les résidents ont bénéficié chaque mois de :

- 1 visite de l'association « Bibliothèque pour tous »
- 1 office religieux
- 1 après-midi consacré au dessin)
- 1 après midi modelage (avec le concours de M. Jean Claude Langlet
- 1 après midi peinture)
- 1 après-midi « origami » avec l'aide de Mme Brigitte Gosse
- 2 après-midi d'accordéon avec Mme Valérie Thuillier
- 2 après-midi « cinéma »
- 1 après-midi « court-métrage »

Toutes les semaines, un atelier créatif, un atelier mémoire ainsi qu'une séance de gymnastique douce et un atelier chant ont été organisés par l'aide animatrice.

Évènement exceptionnel : Monseigneur Hervé Giraud, évêque de Soissons, est venu célébrer la messe le samedi 5 février 2011.

Des sorties ont été effectuées :

- 22 septembre 2010 Musée de l'Abeille
- 13 octobre 2010 : Foire de Saint-Quentin
- 15 décembre 2010 : Loto à Moÿ-de-l'Aisne
- 12 janvier 2011 : Musée du Vermandois
- 12 mai 2011 : Musée d'Alaincourt
- 8 juin 2011 : Auchan St-Quentin

Sont venus en représentation :

- Le chanteur Jean-François
- Claude et Marie-Claude et leur orgue de barbarie
- Jocelyne et son piano

- Nathalie et son accordéon
- Le chanteur Rudy
- La chorale Musico chœur d'Itancourt
- La Petite Guinguette
- L'imitateur Jacques Ricklin
- Le groupe Lets'Dance
- La chorale de Travecy-La Fère
- Les Poulbots du musette
- Le chanteur Toni
- Michel et sa guitare
- Le country-club de Vendeuil (2 fois)
- Michel et sa clarinette (4 fois)

Ont été organisées :

a) des manifestations sympathiques :

- Le repas chinois
- Le repas mexicain
- des goûters crêpes ou gaufres
- La galette des rois
- Le beaujolais nouveau
- La semaine bleue
- Le barbecue annuel
- Les anniversaires chaque trimestre

b) des rencontres régulières :

- avec les maisons de retraite voisines
- avec les enfants des écoles de Vendeuil et du Centre Social de Moy-de-l'Aisne

RAPPORT FINANCIER :

| | |
|--|-------------------|
| Les recettes courantes se sont élevées à la somme | 4 400,79 € |
| Les dépenses des différentes manifestations ci-dessus | <u>4 329,01 €</u> |
| Soit un résultat de l'exercice 2010-2011 de | 71,78 € |
| Auquel il convient d'ajouter le report de l'exercice 2009-2010 | <u>2 683,81 €</u> |
| EXCEDENT FINAL | 2 755,59 € |

Les fonds détenus par l'Association à la clôture de l'exercice se répartissent comme suit :

| | |
|---|------------|
| Compte courant bancaire | 245,53 € |
| Livret A | 710,06 € |
| Caisse | 0,00 € |
| il convient d'ajouter les subventions, cotisations et dons à recevoir | 1 800,00 € |

Le Président précise le détail des recettes :

| | |
|--|------------|
| Cotisations des adhérents de l'association | 840,00 € |
| Subventions reçues | 2 777,50 € |
| Dons | 770,73 € |

| | |
|----------------------------|----------|
| Produits divers ;..... | 10,00 €I |
| Intérêts du livret A | 2,56 € |

Il précise que la majorité des adhérents versent plus que la cotisation annuelle statutaire et que les sommes excédentaires sont comptabilisées sous forme de dons.

BUDGET 2009-2010 :

| | | |
|-----------------------------------|----------|----------|
| Le budget est arrêté comme suit : | DEPENSES | RECETTES |
| Fonctionnement courant : | 3 760 € | 3 760 € |

QUESTIONS DIVERSES :

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Le Président a sollicité différents organismes afin d'obtenir les subventions nécessaires au financement de divers projets. Les résultats de ces démarches sont les suivants :

Réponses défavorables :

- Département de l'Aisne (pas de ressources disponibles)
- CARSAT Nord-Picardie et MSA (réservent leur financement à la socialisation des personnes moins âgées en situation de précarité)

Réponses favorables :

- Fondation P et M Sommer (ferme thérapeutique = 1 850 €)
- AG2R (divers = 700 €)

Étude du dossier en cours :

- Fondation de France

POSTE D'ANIMATEUR (TRICE) :

Le Président indique qu'il s'est abstenu au vote du budget 2011 de l'EHPAD car, le Département avait demandé de ne pas inscrire la création d'un poste d'animateur (trice).

Après envoi de 2 courriers au Président du Conseil Général, il a obtenu une réponse du vice président chargé des affaires sociales : le Département n'a pas les ressources nécessaires...mais promesse de création du poste dès que des financements pourront être dégagés._